

# JOURNÉE RÉGIONALE DES TRANSITIONS

BRETAGNE

**MER & ESS**

Février 2023



## LA TRANSITION DES EMPLOIS MARITIMES

- Une augmentation globale du nombre d'emplois maritimes, mais des dynamiques variables selon les secteurs et une attractivité relativement faible (pénibilité, reproduction sociale, moindre visibilité, inflation immobilière dans les espaces littoraux, etc.) ;
- Un essor des métiers maritimes liés à la transition écologique, entraînant des besoins en formation et en accompagnement ;
- Des femmes encore sous-représentées dans les métiers maritimes (7 emplois maritimes bretons sur 10, hors tourisme, sont occupés par un homme<sup>4</sup>).



## LA TRANSFORMATION DES FILIÈRES ALIMENTAIRES MARITIMES VERS PLUS DE DURABILITÉ

- Des filières alimentaires importantes (26,2% des emplois maritimes régionaux) et dynamiques mais faisant face à des a priori négatifs de la part des consommateur·rice·s : prix élevé, courte durée de conservation, odeurs désagréables, complexité de la préparation, risque d'étouffement, méconnaissance des algues, etc.
- Des filières confrontées aux mutations profondes des habitudes de consommation, marquées par une plus grande exigence vis-à-vis de la qualité et de l'origine ;
- Un enjeu de transition des pratiques de la filière, en cohérence avec la transition écologique et la préservation de l'environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions, prévention des déchets et du gaspillage alimentaire, diminution de la pression sur les écosystèmes marins et protection de la biodiversité ;
- Une nécessité de contribuer aux réponses à la problématique des précarités alimentaires ;
- Une insuffisante prise en compte des spécificités des filières maritimes dans les stratégies alimentaires locales et une absence de labellisation claire qui freine l'intégration des produits durables dans la restauration collective.



La **maritimité**, notion apparue à la fin du 20ème siècle, est définie par Pierre Flatrès<sup>1</sup> comme « l'ensemble des relations réelles concrètes actives qu'un espace entretient avec la mer »<sup>2</sup>. Elle ne renvoie donc pas uniquement à une simple question de localisation, mais intègre plus largement les liens entre les individus et la mer, tant d'un point de vue culturel, que social, environnemental ou économique.

Cette relation humaine à la mer est aujourd'hui pleinement confrontée par les **enjeux écologiques** : la montée des eaux et l'érosion des traits de côtes, la multiplication des pollutions et déchets en mer et sur les espaces littoraux, la dégradation des milieux naturels et la chute de la biodiversité sont autant de signaux du caractère insoutenable de nos activités pour les écosystèmes maritimes, et de la nécessité de placer la mer au cœur de la transition écologique.

Avec son littoral de plus de 1770 kilomètres, la Bretagne concentre une partie importante de sa population et de ses activités économiques en bord de mer. La **maritimité** est donc au cœur de son identité. Mener une transition écologique juste implique, pour ce territoire, d'appréhender de façon globale les transformations à mener vis-à-vis de la diversité des activités maritimes (économiques et non-économiques) qui s'y déploient et des multiples usages par les populations des espaces littoraux.

C'est dans la perspective de mettre à jour cette complexité et de dégager une vision systémique de la transition, pouvant alimenter les stratégies régionales relatives à la Mer et à l'économie sociale et solidaire (ESS)<sup>3</sup>, que cette Journée régionale des transitions a abordé **sept thématiques**, afin de dégager, pour chacune d'elle, les enjeux et freins auxquels la Bretagne est confrontée.

<sup>1</sup> Géographe breton du 20ème siècle ayant centré ses travaux sur la compréhension de l'espace breton.

<sup>2</sup> Françoise Peron et Jean Rieucou. *Maritimité, maritimisation, littoralité, des concepts et des méthodes : La Maritimité aujourd'hui*. 1997

<sup>3</sup> Voir encadré page 7.

<sup>4</sup> INSEE. *Économie maritime : 74 500 emplois en Bretagne*. 2018



## LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS LIÉS AUX ACTIVITÉS MARITIMES

- Une diversité des déchets portuaires issus de la conchyliculture (sédiments, macrodéchets, algues vertes) dont certains ne sont pas pris en charge par des filières spécifiques (macrodéchets et filets de pêche notamment) ;
- Un besoin de quantification pour prioriser et évaluer les gisements de déchets ;
- Des difficultés de traitement pour certains déchets (portuaires notamment) chargés en éléments toxiques.



## LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LITTORAUX

- Intensification des pressions sur les écosystèmes du fait de la pression démographique (augmentation significative des habitant.e.s en bord de mer) et économique ;
- Une dégradation des espaces côtiers et de leurs écosystèmes naturels du fait du dérèglement climatique provoqué par les activités humaines (montée des eaux, érosion du trait de côte, appauvrissement des écosystèmes marins, etc.) ;
- Des coûts environnementaux visibles sur le littoral mais encore peu pris en compte et mal évalués ;
- Des politiques de protection des espaces côtiers montrant de premiers effets positifs mais ne faisant pas l'objet de contrôles systématiques et ne garantissant pas toujours une réelle compensation des dégradations.



## LES INNOVATIONS TECHNIQUES ET SOCIALES DES PORTS ET DES TRANSPORTS MARITIMES

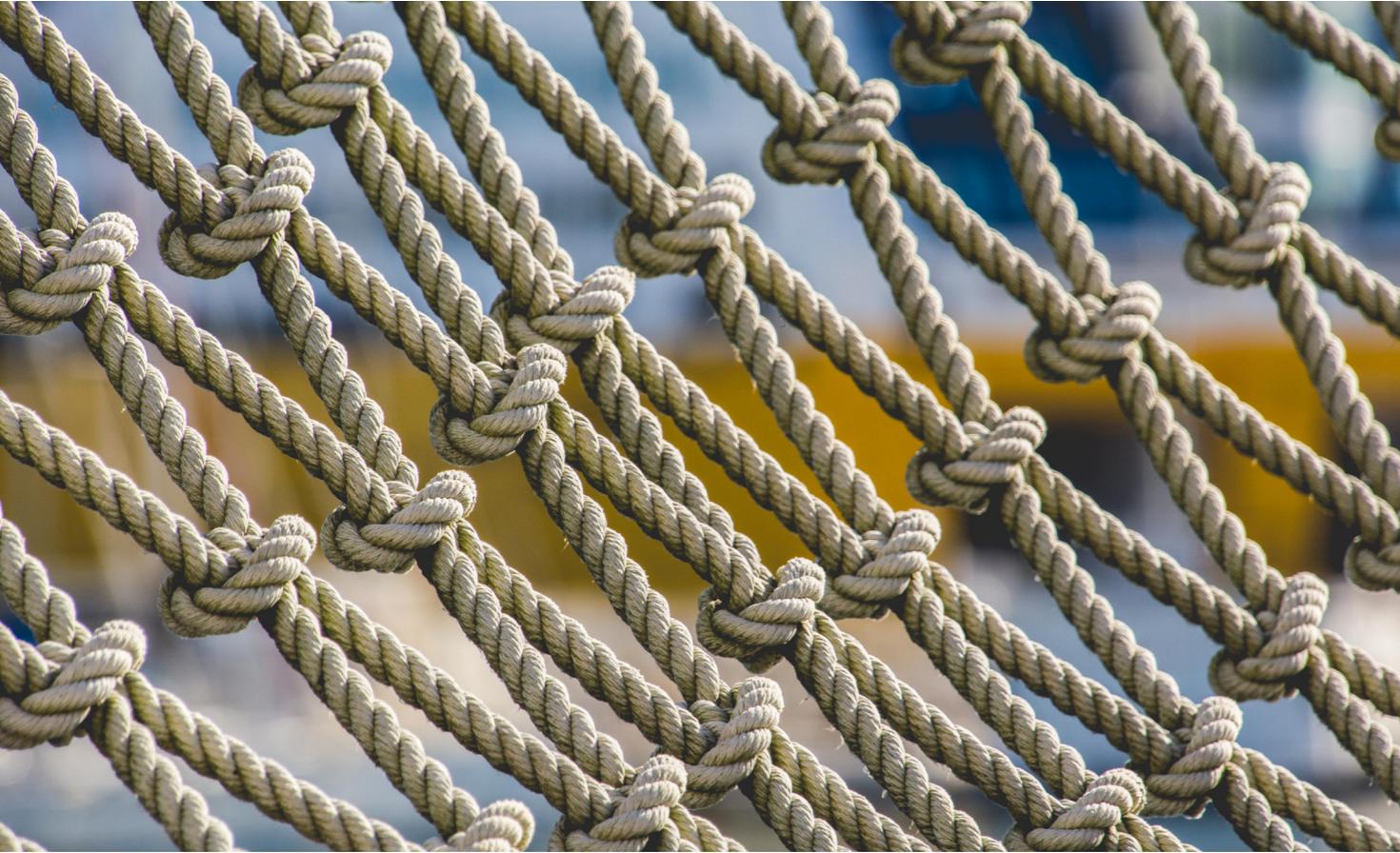
- Les ports, supports de multiples activités : transport de marchandises et de passagers, pêche, plaisance, réparation navale, industries et services, accueil de paquebots de croisière ;
- De forts enjeux environnementaux pour les ports : artificialisation du littoral, perturbation des écosystèmes côtiers et introduction d'espèces « invasives », émissions de macrodéchets et pollutions, consommation d'énergies non-renouvelables ;
- Des transports maritimes carbonés et polluants, au cœur d'une économie mondialisée ;
- Une sous-valorisation d'innovations sociales relativement aux innovations techniques et une inadaptation des ports marchands à certaines solutions (transport vélique et cabotage).



## LES NOUVELLES COOPÉRATIONS MARITIMES POUR UNE GESTION DURABLE DE LA MER ET DE SES RESSOURCES

- Des dynamiques collectives existantes encourageantes (autour des groupes d'action locale pour la pêche et l'aquaculture – GALPA – notamment) à développer ;
- Une gestion démocratique de la mer qui demeure complexe à mettre en place, peinant parfois à favoriser la participation de celles et ceux qui en vivent (pêcheur.euse.s notamment).





## L'ESS, ACTRICE CLÉ DE LA TRANSITION MARITIME EN BRETAGNE

Territoire maritime, la Bretagne est également une terre d'économie sociale et solidaire. Elle est la première région française au regard du poids de l'ESS dans l'emploi local, avec 14% fin 2018<sup>5</sup>.

Plaçant l'utilité sociale et écologique au cœur de leur activité et mettant à profit leur expérience de gouvernance démocratique et de coopération, les acteur-ric-e-s de l'ESS représentent **une partie prenante importante des projets de transition maritime**. C'est ce qu'ont permis d'illustrer les prises de paroles et ateliers, mettant en avant les solutions déployées par l'ESS en Bretagne sur les enjeux listés plus haut, telles que, par exemple :

- La mise en coopération des acteur-ric-e-s et de leur expertise pour déployer des filières durables et accompagner des projets liés à la maritimé et sa transition ;
- L'appui aux projets de transition maritime portés par les femmes ;
- La réduction du gaspillage des produits alimentaires marins et la lutte contre la précarité alimentaire, tout en favorisant l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi ;
- La labellisation des produits de la mer bretons engagés pour la durabilité, la qualité et la traçabilité ;
- La création d'espaces de travail alternatifs au service de l'urgence climatique et sociale ;
- La sensibilisation à la gestion durable de la ressource en eau et des milieux naturels dans le débat public ;
- La décarbonation du transport maritime de marchandises, notamment par le déploiement de solutions de fret à la voile ;
- La facilitation de la découverte et l'accès par tou-te-s à une offre diverse d'activités nautiques ;
- Le développement d'outils de vulgarisation des savoirs liés à la mer.

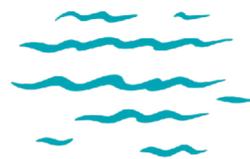
### La maritimé, un enjeu identifié dans la stratégie de la région Bretagne pour l'ESS

La stratégie régionale de l'ESS 2021-2024, co-construite entre les acteurs de l'ESS, l'État et la région Bretagne, identifie la maritimé comme une de ses priorités thématiques.



## LA GARANTIE D'UN ACCÈS À LA MER POUR TOUS·TES

- Une augmentation significative de la population bretonne durant les prochaines années ;
- Des conflits d'usages des espaces maritimes et littoraux : entre touristes et locaux-ales, entre résident-e-s installé-e-s et neo-arrivant-e-s, entre usages productifs et de loisirs ;
- Une inégale accessibilité de la mer et ses activités (notamment de loisirs), difficile pour certains publics (personnes à faible budget, personnes éloignées de la mer, personnes en situation de handicap, etc.), renforcée notamment par l'inflation immobilière sur le littoral.





## QUATRE LEVIERS TRANSVERSAUX POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

Les ateliers ont permis de dégager de multiples pistes d'actions pour accélérer la transition écologique sur les sept thématiques abordées (voir aperçu page 13). Parmi ces propositions émergent quatre principaux leviers, mis en avant sur la plupart des sujets abordés lors des échanges.



### PERMETTRE L'APPROPRIATION PAR TOU-TE-S LES BRETON-NE-S D'UNE CULTURE MARITIME COMMUNE

La Bretagne, n'ayant aucune localisation située à plus de 60 kilomètres d'une côte<sup>6</sup> est un territoire indéniablement lié à la mer. La Région a donc développé une stratégie maritime régionale pour la période 2018-2022 en prenant en considération « sa forte identité dans toutes ses dimensions »<sup>7</sup>.

Pour autant, la culture maritime est inégalement appropriée par les breton-ne-s. Or, favoriser la transition maritime suppose de créer une conscience commune du lien intime de la Bretagne à la mer et des enjeux environnementaux auxquels celle-ci est confrontée. Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) a, dans ce sens, mené une enquête dans laquelle il préconise neuf mesures pour l'acculturation du plus grand nombre et des ambitions politiques partagées<sup>8</sup>.

Il apparaît dès lors primordial de **sensibiliser le plus grand nombre à ces enjeux**. Comprendre la mer, ses écosystèmes et ses problématiques est la porte d'entrée pour recréer du lien et comprendre pourquoi il est important de la rendre durable et solidaire. Cette sensibilisation passe par une communication accrue de l'ensemble des acteur-ric-e-s du territoire sur ces enjeux mais aussi par des outils et méthodes favorisant une appropriation ludique.



Face à la complexité et la technicité de l'écosystème maritime, l'outil développé par la **Fresque Océane** propose de synthétiser et vulgariser les différents enjeux liés à l'océan et aux impacts de nos activités sur cet écosystème. Véritable outil pédagogique et collaboratif, les participant-e-s questionnent leur connaissance sur le sujet, leur capacité à relier les divers aspects et identifient des actions pouvant être mises en place individuellement et collectivement.

Les personnes suivantes sont intervenues lors des ateliers pour présenter leurs actions et solutions en faveur d'une mer plus durable et solidaire : Aurélie Auberger (Représentante de l'antenne bretonne de Women For Sea), Alexandre Barbe (Animateur du Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture – GALPA – du Pays de Saint-Brieuc), Malika Belkhir (Monitrice fédérale 1er degré et formatrice spécialisée à Sauvegarde 56), Louise Chopinet (Directrice opérationnelle de Windcoop), Anne-Marie Cuesta (Déléguée générale de Bretagne Pôle Naval), Patrick Hénaff (Directeur de Rich'ESS, Pôle ESS du Pays de Saint-Brieuc), Akira Lavault (Co-fondatrice de la Maison Glaz), Jean-Marie Le Buan (Directeur de la Fédération Nationale des Paniers de la Mer), Gwenaél Le Maguer (Ingénieur Transfert Nautisme et Construction Navale à l'Université de Bretagne Sud), Annaïg Le Port (Directrice et Coordinatrice de la Maison

de la Mer/Espaces des Sciences), Justine Méhaut (Responsable du label des produits de la mer bretons à BreizhMer), Yannick Pont (Chargé d'animation de réseau et de développement de projets pour la transition maritime et littorale au Conseil Régional de Bretagne), Philippe Rodet (Directeur de Nautisme en Bretagne), Benoit Salaun (Directeur du comité de la conchyliculture Bretagne Nord), Maëlle Turriès (Animatrice à Eau et Rivières de Bretagne) et Stéphane Vignaud (Responsable du marché de la mer au Crédit Mutuel Arkéa).

L'animation de ces ateliers était assurée par Myriam Blondy (Pôle ESS du Pays de Brest), Éric Foulquier (Université Bretagne Sud), Fabrice Jetain (Pôle ESS du Pays de Lorient), Anne Le Page (La Toulaine), Marion Michelin (Chambre régionale de l'ESS), Rachel Portal-Sellin (Finistère Mer Vent) et Romane Valy (Labo de l'ESS).

<sup>6</sup> CESER. La Bretagne et la mer à l'horizon 2040. 2017

<sup>7</sup> Région Bretagne. Stratégie mer et littoral. 2018-2022

<sup>8</sup> CESER Bretagne. Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne. – juin 2021.

L'acculturation à la mer et à ses enjeux ne peut cependant être uniquement théorique ou intellectuelle. Elle passe avant tout par **l'expérience**, une confrontation concrète à la mer, notamment par le biais d'activités de loisirs (nage, nautisme, etc.) mais aussi par une sensibilisation à ses métiers.

Aujourd'hui très inégal, l'accès à la mer et à ces activités doit donc se démocratiser. Pour garantir à chacun-e un accès à la mer, se sont développées diverses solutions qu'il convient de **renforcer et diversifier**.

Des structures comme Nautisme en Bretagne ou Sauvegarde 56 initient des personnes aux activités sportives maritimes pour leur permettre de découvrir un univers méconnu. Proposer un séjour à la mer est un premier pas vers l'acculturation maritime, mais c'est la récurrence de ces expériences qui peut permettre une véritable appropriation de la mer.



#### ACCOMPAGNER ET FINANCER LE DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS ÉMERGENTES ET LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DES SOLUTIONS EXISTANTES

Les ateliers ont révélé que la **plupart des solutions existent déjà ou sont en émergence, mais qu'elles doivent changer d'échelle** (croître mais surtout essaimer sur l'ensemble du territoire) pour atteindre leur plein potentiel transformateur.

Pour cela, les **initiatives qui les portent doivent être soutenues**. Notamment les plus petites d'entre elles qui ne disposent pas toujours de moyens humains et communicationnels leur permettant de déployer leurs activités face à des structures plus importantes et reconnues.

Les échanges ont notamment souligné le besoin d'un soutien renforcé de la part des **pouvoirs publics**, en particulier les collectivités territoriales (la Région, les départements, les communes et leurs regroupements). Les **acteurs privés** du financement (banques notamment) ont aussi un rôle à jouer pour faciliter l'accès des initiatives de l'ESS maritime à leurs dispositifs de soutien, pas toujours visibles et lisibles pour ces acteur-ric-e-s ou adaptés à leurs problématiques.

Outre le financement, certaines initiatives ont besoin d'**accompagnement** pour structurer leur modèle économique ou leur gouvernance, pour résoudre des enjeux techniques ou juridiques, etc. Cet accompagnement peut s'inscrire dans le cadre de programme dispensés par des acteur-ric-e-s spécialistes, mais également dans une logique de mise en réseau entre pairs.



La Bretagne compte **19 pôles ESS** territoriaux composés d'une multiplicité d'acteur-ric-e-s engagé-e-s : citoyen-ne-s, associations, coopératives, mutuelles, fondations. Ensemble, ces hommes et ces femmes se donnent pour mission de faire la promotion de l'ESS localement, de soutenir les structures et porteur-se-s de projet de l'ESS et de co-construire des réponses aux enjeux de société. Chaque année, près de 1 000 porteur-euse-s de projet sont accueilli-e-s et orienté-e-s vers les différents dispositifs de soutien à l'ESS.

Chaque département dispose de son propre propulseur d'entrepreneuriat collectif, les Tag BZH qui détectent les idées d'activités économiques utiles au territoire et les accompagnent dans leur développement.



#### MIEUX VALORISER LES INITIATIVES MARITIMES DE L'ESS ET LEURS IMPACTS

Comme nous l'avons vu, les initiatives en faveur d'une mer durable et solidaire sont nombreuses. Pour gagner en visibilité et reconnaissance, elles doivent **mieux évaluer et mettre en lumière la diversité de leurs impacts**, tant d'un point de vue économique que social et écologique.



Les outils tel que la **comptabilité multi-capitaux** sont des moyens de mettre en lumière les performances environnementales et sociales de toute structure. Une incitation à l'expérimentation de ces formes de comptabilité visibiliserait les apports spécifiques des structures de l'économie sociale et solidaire engagées tout en appuyant la transition de l'ensemble des acteur-ric-e-s des filières maritimes.

L'ensemble des acteur-ric-e-s de l'écosystème peut **contribuer à les valoriser**, et plus particulièrement les pouvoirs publics. Développant des pistes concrètes de transition, l'économie sociale et solidaire a notamment un rôle à jouer dans la définition de stratégies maritimes de ces acteur-ric-e-s et ses solutions doivent être mieux prises en compte dans les projections stratégiques des territoires bretons.





## MULTIPLIER LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

La transition écologique nécessite d'articuler une compréhension sectorielle des enjeux tout en proposant une vision systémique, associant des solutions répondant à chacun des enjeux listés plus haut.

Aucun des acteur-ric-e-s, public-que-s et privé-e-s, ne peut à lui seul porter cette vision globale : la transition maritime requiert le développement de coopérations territoriales et interterritoriales, associant l'ensemble des structures et personnes ressources sur ces enjeux.

Ancré dans la coopération, l'ESS peut être ressource dans ces dynamiques coopératives : elle est déjà à l'origine du regroupement de structures et d'acteur-ric-e-s au service du déploiement de filières (comme, par exemple, la coopérative Finistère Mer Vent) ou de l'accompagnement de structures émergentes (comme les Pôles ESS qui maillent le territoire).

La structuration de Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), dynamiques de coopérations reconnues dans la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, constituerait un outil puissant pour structurer des activités de transition maritime. À ce jour, il n'existe pas de PTCE breton dédié à la maritimité.



Dans un contexte de concurrence accrue, ces comportements de mutualisation, d'entraide et d'ouverture contribuent à renforcer l'ESS, à la rendre plus visible et à essaimer ses bonnes pratiques au sein et au-delà de la région Bretagne.

## APERÇU DES PROPOSITIONS FORMULÉES LORS DE LA JOURNÉE

Les ateliers ont permis de dégager près d'une trentaine de propositions visant à favoriser et accélérer le changement d'échelle des solutions existantes et le déploiement de nouvelles actions en faveur d'une mer plus durable et solidaire, parmi lesquelles :

- Mettre en place et expérimenter un consortium autour de l'ESS et de la maritimité pour accompagner et soutenir les innovations des projets et penser les formations ;
- Valoriser et faire connaître les métiers de la mer, notamment par une meilleure communication sur leur utilité écologique et sociale, en particulier auprès du jeune public ;
- Mieux intégrer les questions maritimes dans les plans alimentaires territoriaux ;
- Développer des outils de mesure des volumes de déchets produits ;
- Renforcer et valoriser l'offre des activités et loisirs maritimes pour favoriser l'acquisition d'une culture maritime ;
- Adapter les financements à la recherche et au développement pour soutenir les solutions de transports maritimes plus durables ;
- Reconnaître l'innovation sociale et sociétale au même titre que l'innovation technologique ;
- Développer une gestion foncière inclusive et solidaire pour une plus grande mixité sociale des espaces maritimes.

Ces propositions ainsi que l'ensemble des données et réflexions dégagées de cette journée régionale des transitions pourront nourrir la construction de la stratégie mer du Conseil régional et de la stratégie façade maritime Nord Atlantique-Manche Ouest de l'État.





POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez cette thématique  
en ligne :

Mer et ESS

Direction éditoriale : Marie VERNIER

Rédaction : Romane VALY et Florian LABOULAIS

Création graphique : Joséphine LEFEBVRE et Pauline LE GUENNEC

Crédits photos : Pascal BERNARDON (p.12) ; Thomas COUILLARD (p.6) ;  
Joséphine LEFEBVRE (p.4, p.9, p.13) ; Thom MILKOVIC (p.5) ; Henry PERKS (p.3) ;  
Markus SPISKE (p.1, p.14) ; Kees STREEFKERK (p.11) ; Yucar Studios (p.2)

Le Labo de l'ESS

5, rue Las Cases - 75007 Paris  
01 80 05 82 00  
contact@lelabo-ess.org



lelabo-ess.org



@lelabo\_ess



lelaboess



Le Labo de l'ESS

CONTACT

Florian LABOULAIS  
Responsable projets & développement  
florian@lelabo-ess.org  
tel : 01 80 05 82 05

Une journée organisée par :



avec le soutien de :

